



Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

Réunion du 28 janvier 2019

Présents : MM. Eric BERTIN, Dominique D'AGOSTINO,

Assiste : M. Yves BEGON, Président des Compétitions.

COUPE NATIONALE FUTSAL

La Commission prend connaissance du tirage au sort des rencontres comptant pour les 32èmes de finale (1^{er} tour national) qui doivent se disputer le samedi 09 février 2019, et tout spécialement celles qui concernent les représentants de la LAuRAFoot :

- * TOULON EST FUTSAL / VENISSIEUX F.C.
- * CONDRIEU FUTSAL CLUB / BEUCAIRE FUTSAL
- * PAYS VOIRONNAIS FUTSAL / MONTPELLIER MEDITERRANEE
- * A.S. MARTEL CALUIRE / ACCES F.C.
- * CALUIRE FUTSAL CLUB / TOULOUSE METROPOLE
- * U.J.S. TOULOUSE / F.C. CHAVANOZ

CHAMPIONNAT FUTSAL R 2 – 2^{ème} PHASE

Les dispositions initiales arrêtées au règlement de l'épreuve prévoyaient la participation de 24 équipes en 2^{ème} Phase du Futsal R2 avec la constitution de 4 poules de 6 équipes (2 au niveau accession et 2 au niveau maintien).

Le retrait de 3 clubs (Futsal Pont de Claix, A.S. PTT Saint Etienne, Lyon Moulin à Vent) avant le début de la compétition a contraint la Commission Sportive Futsal à composer 2 poules de 6 équipes au niveau accession et 2 poules (une à 5 et l'autre à 4 clubs) au niveau maintien.

Devant la nécessité de conserver à la compétition régionale le meilleur attrait sportif possible au niveau maintien, le Bureau Plénier a opté pour un nouvel organigramme de la R2 respectant davantage l'équité sportive à savoir : 2 poules d'accession à 7 clubs - au lieu des 6 annoncés - et fusion des deux poules de maintien pour la constitution d'une poule unique à 7 équipes.

Eu égard aux classements établis à la fin de la 1^{ère} phase, deux clubs supplémentaires accèdent en définitive au niveau accession : R.C.A. Moirans et E.S. Futsal Andrézieux.

COMPOSITION DES POULES :

Accession :

Poule A : A.S. Martel Caluire (2) - F.C. Clermont Métropole – Futsal Cournon – A.S.J. Irigny-Venières – Futsal Mornant - P.L.C.Q Futsal Club – E.S. Futsal Andrézieux

Poule B : Futsal Lac d'Annecy - J.O.G.A. – R.C.V. Futsal – Vie et Partage – F.C. Valence - Pays Voironnais – R.C.A. Moirans

Maintien :

Poule C : Aix les Bains F.C. - F.C. De Limonest - M.D.A. Futsal (2) – A.S. Romans – Futsal Saône Mont D'Or (2) – L'Odysée – Seynod Futsal

Nota : A la fin de la saison et comme fixé au règlement du championnat Futsal :

- au niveau « Accession » : 4 équipes (les deux premières des poules A et B) accèdent en R1 Futsal.
- au niveau « Maintien » : 6 descentes (Poule C) en District

Suite à la constitution d'une poule unique, les 3 derniers au classement final de la poule C rétrograderont en District avec les 3 clubs qui se sont retirés en début de compétition (Futsal Pont de Claix, A.S. PTT Saint Etienne et Lyon Moulin à Vent).

COUPES FUTSAL (secteur Ouest)

* **U15 F et SENIORS F**

Les finales régionales des U15 F et Seniors F du secteur Ouest se disputeront le dimanche 03 février 2019 au gymnase de Sainte Sigolène (43) à partir de 09h00.

Elles regroupent cette année 6 équipes par catégorie (1 par district + 1 supplémentaire pour le district d'accueil).

- **Clubs qualifiés en SENIORS F** :

Poule 1 : A.S. Chadrac – F.C. Saint Etienne – F.C. Aurillac Arpajon Cantal Auvergne.

Poule 2 : Montregard Jeunes et L. Raucoules – S.C. Billom – A.S. Domérat.

- **Clubs qualifiés en U15 F** :

Poule 3 : Velay Sud 43 – A.S. Saint Etienne – U.S. Saint Flour.

Poule 4 : A.S. Le Mazet Chambon – Cebazat Clermont Foot – Foot Féminin Yzeure Allier Auvergne.

* **U15 et U18**

En collaboration avec l'E.T.R. et dans le cadre du développement des pratiques, l'organisation des Coupes Futsal U15 et U18 sur le secteur Ouest est reconduite pendant cette trêve hivernale. Ces épreuves sont ouvertes à tous les clubs U15 et U18 du secteur évoluant en Ligue. Elles se disputent sous forme de plateaux à 4 équipes sur 3 journées : 12, 19 janvier et 02 février 2019.

Des finales sont prévues à Châtel-Guyon : samedi 16 février 2019 pour les U15 et dimanche 17 février 2019 pour les U18. Elles regrouperont les vainqueurs de chaque groupe et un représentant de chaque District du secteur Ouest.

COUPES FUTSAL (secteur Est)

* **U13, U15, U17 et SENIORS F**

Les finales régionales pour le secteur Est se dérouleront les 02 et 03 mars 2019 à Boën sur Lignon de la manière suivante :

- samedi 02 mars 2019 pour les U13 et U17
- dimanche 03 mars 2019 pour les U15 et Seniors F

HORAIRES NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES DES CETTE SAISON (2018/2019)

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables depuis le début de la saison 2018-2019 (cf. : article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la LAuRAFoot).

*« Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et coupe LAuRA), le **samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.***

La Commission sportive communique le jour et l'horaire retenu, qui devient l'horaire légal, à l'ensemble des clubs.

Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs (sauf disposition particulière adoptées par la Commission Régionale Sportive). A défaut, l'horaire retenu sera celui défini par le club recevant.

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 Futsal sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00. La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ».

Lever de rideau (cf. Art. 4.6 du Règlement des Championnats Régionaux Futsal).

Le match devra débuter 2 heures minimum avant le coup d'envoi du match principal tout en respectant la plage horaire imposée pour le championnat de Ligue.

REUNION PLENIERE DES RESPONSABLES DE DISTRICT

La réunion plénière des Responsables Départementaux Futsal de District avec les Membres de la Commission Sportive Futsal se tiendra cette saison le jeudi 31 janvier 2019 au siège du District de la Loire de Football, 2 Rue de l'Artisanat à SAINT PRIEST EN JAREZ (42270), à partir de 18h30. L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Fonctionnement du Futsal au niveau des Districts (compétitions, développement, sélections)
- L'arbitrage et le recrutement
- Label Futsal – BMF Futsal
- Obligations réglementaires
- Finales Régionales
- Développement régional de la pratique et vidéos de promotion
- Questions diverses

REFERENTS SECURITE FUTSAL

Il est rappelé aux clubs évoluant en compétition régionale Futsal qu'ils doivent disposer au sein de leur effectif d'au moins 2 référents sécurité Futsal licenciés ayant suivi la formation de référents sécurité avant le 15 juillet de la saison.

Afin de permettre aux clubs de se conformer au plus vite à cette obligation, la Commission envisage d'ici la fin de saison d'organiser des sessions de formation référents sécurité. Elle les invite dès à présent à présenter par mail des candidats auprès de la Ligue (competitions@laurafoot.fff.fr), un nombre minimum d'inscrits (10 participants ou 5 clubs) étant exigé pour arrêter une organisation.

Actuellement, deux sessions de «Formation référent sécurité Futsal » sont projetées :

* Samedi 16 février 2019 au siège de la Ligue à Tola Vologe – 69007 LYON.

* Samedi 23 février 2019 à l'antenne de la Ligue à COURNON.

Ces sessions se tiendront de 9h00 à 13h00, sous réserve que le nombre d'inscrits le permette. Date limite d'inscription : **10 février 2019**.

Yves BEGON,

Eric BERTIN et Dominique D'AGOSTINO,

Président des Compétitions

Co-Présidents